

## Ecole élémentaire R. Gavage Fontaines St Martin

### CONSEIL D'ECOLE du JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 18h00

**Enseignants** : Mesdames Audubert, Brochand, Combiér, Dumas, Rivet, Rousseau, Wiesner et Wiederkehr et Monsieur Zamboni

**Parents élus** : Mesdames Blavy, Chalmet, Terrière, Gualino, Yakine, Manoha

**Municipalité** : Madame le Maire, Virginie Poulain, Madame Colliot (adjointe aux affaires scolaires), M. Moreau adjoint

Sont excusés M. Neyraud, DDEN, Mme Laforêt, Mme Goujard

#### 1) Installation du nouveau Conseil d'Ecole

Lecture par le directeur des textes de cadrage du conseil d'école (**L.5411.1 du code de l'éducation**) et installation du conseil d'école pour l'année 2019-2020.

Vote et validation du nouveau règlement

Elections des Parents d'élèves : La liste des parents d'élèves non constitués en association, présidée par Mme TERRIERE a été élue. Le taux de participation est de 48,26% (50,29 en 2018 (46,81% en 2017, 41,51 % en 2016).

Les 9 sièges des parents élus sont pourvus. (9 titulaires + 8 suppléants).

#### 2) bilan rentrée scolaire, équipe pédagogique, effectifs

234 élèves inscrits cette année.

2 CP à 25 élèves avec Mme AUDUBERT et Mme COMBIER.

1 CP/CE1 à 25 élèves avec Mme RIVET

1 CE1 à 27 avec Mme LAFORET, qui est déchargée par Mme WIEDERKEHR le jeudi

1 CE2 à 28 élèves avec Mme BROCHAND.

1 CE2/CM1 à 26 élèves avec Mme ROUSSEAU

1 CM1 à 29 élèves avec Mme DUMAS qui est déchargée le mardi et un jeudi sur 3 par Mme Goujard

2 CM2 à 25 élèves avec M. ZAMBONI et avec Mme. WIESNER.

Des cours UPE2A sont dispensés par Mme BROSSE qui enseigne le français langue étrangère, auprès des élèves allophones de l'école deux demi-journées par semaine.

Présentation de l'équipe pédagogique :

Nous accueillons cette année Mme RIVET et Mme ROUSSEAU.

Le RASED : Pour le secteur de Fontaines se compose de la psychologue scolaire Mme THOLLON

Les interventions se font en collaboration avec les enseignants, les parents et l'enfant sur la base d'un projet d'aide individualisée. Les coordonnées du réseau d'aide peuvent être demandées au directeur d'école. On peut rencontrer Mme THOLLON, à l'école du centre, Fontaines sur Saône

Médecine scolaire : Mme TROUILLET, médecin scolaire et Mme DECHANT, infirmière scolaire.

Mme Annick DUMAS AESH, intervient auprès de deux élèves.

Intervenants municipaux : Mme MOYROUD intervient en BCD, Mme ROSINSKI en EPS et Mme Armelle VAUTRIN en musique.

### **3 Présentation du nouveau règlement intérieur suivi du vote le concernant**

La directrice propose de modifier le règlement intérieur de l'école en lien avec le nouveau règlement départemental sur plusieurs points.

Lecture du règlement proposé. Commentaires.

Vote du nouveau règlement de l'école à l'unanimité.

Rappel : Il n'est plus distribué aux parents mais est toujours affiché et on peut également le retrouver sur un site dédié est accessible aux parents en relation avec la maternelle. Il sera visé par le Directeur d'école, la présidente des parents représentants, le secrétaire du Conseil d'Ecole.

### **4) APC , actions et projets pédagogiques**

**Ela** : cette année encore le cross a pris une autre forme. Il s'agissait de courir pour combattre la maladie, de sensibiliser les enfants aux handicaps par différents biais (une dictée, un petit film.... Cet événement s'est bien déroulé et a recueilli beaucoup d'enthousiasme. Nous remercions les parents pour leur générosité. Une représentante de l'association ELA, comme l'an dernier, viendra à l'école pour un petit moment d'échanges avec les enfants.

**Musique** : éducation musicale animée par Armelle Vautrin dans chaque classe.

**NATURAMA** : pour les CP, trois interventions prévues sur le thème des arbres

**FRAPNA** : Les CM1 travailleront sur le monde du vivant, forêt, petites bêtes du ruisseau du vallon des Echets et les CM2 sur la lecture de paysages

**ARTHROPOLOGIA** : pour les CE1 sortie pédagogique autour des insectes vers la mare (pêche), dans les bois.

**LPO** pour les CE2 avec projet sur les rapaces. Activité déjà en cours, une dernière animation est prévue en novembre.

Ces projets « nature » sont financés par la Métropole de Lyon.

**Ecole et Cinéma** : 3 sorties sont prévues pour les CP et les CM2 au cours de l'année. La première séance a eu lieu le 7 novembre pour les CP avec un film d'animation sur les contes.

Les classes de Mme Laforêt et de Mme Rivet iront voir des films en noir et blanc de Charlie Chaplin.

**PRIX DES INCORRUPTIBLES** : participation des CE1 de Mme Laforêt, des CE2 de Mme Brochand, des CM2 de Mme Wiesner, des CM1 de Mme DUMAS et des CE2/CM1 de Mme Rousseau.

Chaque classe reçoit une sélection de six livres qui permettent de réaliser des activités variées autour de leur lecture, puis au mois de mai, les élèves voteront pour leur livre préféré.

**APC** : Cette aide personnalisée a lieu à différents moments de la journée en fonction des contraintes des enseignants et de l'âge des enfants. Les séances varient entre 30 min pour les plus petits et une heure pour les plus grands dès 11h30 ou à 16h30. Cette année encore, l'accent est mis sur la lecture avec notamment des clubs de lecture.

**Changeons d'air** : Projet initié par Mme Fallone de la municipalité, puis repris par Mme Colliot. Notre première participation fut modeste. Il s'agissait de réfléchir au mode de transport pour le trajet du matin jusqu'à l'école de chaque élève sous la forme d'un comptage journalier (déplacement à pied, en trottinette, en covoiturage, en bus, en voiture) pendant une semaine.

De plus, la Métropole de Lyon nous a offert une animation autour des transports en bus : les élèves ont été intéressés. L'organisation est assez complexe et demande une participation importante de la part de la mairie, des enseignants et des parents impliqués par la renaissance de lignes de pédibus.

Les résultats du comptage sont les suivants : 43% à pied et 43% en voiture

## **5) Evaluations CP-CE1**

Evaluations effectuées courant septembre.

## **6 Travaux, entretien et sécurité**

a) La Mairie a fait effectuer un certain nombre de travaux pendant l'été et en début d'année:

- Chaque classe est équipée cette année d'un ordinateur portable et la salle des professeurs est également équipée d'un four double-fonctions et nous remercions vivement la mairie pour ces achats.
- Des stores de classe ont été remplacés.
- Des travaux d'été ont été réalisés : peinture, assainissement d'un mur dans la classe de Mme RIVET

b) Sécurité :

Un exercice incendie a été effectué : l'évacuation de l'école s'est faite dans le bon ordre et rapidement. Aucun point particulier n'a été signalé. Le signal d'alarme fonctionne correctement et les portes coupe-feu ont fonctionné.

Un exercice attentat intrusion a eu aussi lieu. Il s'agissait pour certaines classes de se confiner.

Le sifflet n'est pas adéquat dans le cadre de la configuration de l'école.

Un exercice « risques majeurs » aura lieu avant Noël.

## **7 Piscine**

Les séances de piscine débutent à la nouvelle piscine Origami de Rillieux-la-Pape le 8 novembre 2019 pour les 2 CP et les CP de Mme Rivet par moitié. En effet, il n'y a que 54 places dans le bassin et il y a 58 élèves. Mais seuls les CP de Mme Rivet bénéficient des activités EPS tout au long de l'année.

La mairie finance seize séances complètes de piscine, là où d'autres communes n'en financent que 8. L'équipe enseignante remercie Mme Colliot pour avoir défendu l'inscription de l'école sur deux cycles.

L'activité a lieu le vendredi matin.

## **8 Questions diverses :**

- Espace cour : un grand merci à la mairie pour les aménagements de la cour (dernièrement des crochets pour le jeu de cibles) et au sou des Ecoles qui a financé tous les jeux de cour.
- Ils ont été mis en place courant septembre à la plus grande joie des élèves. Cela a donc amélioré l'utilisation de la cour de récréation et rééquilibré les activités de jeux.
- Sécurité aux abords de l'école et dans le village pour traverser la chaussée : les parents évoquent la dangerosité du passage entre la place Jean Moulin et l'allée qui conduit à l'école.
- Les parents ont demandé aux représentants de la municipalité ce qui était envisagé pour un futur agrandissement de l'école. Mais comme nous entrons dans une période pré-électorale, on ne peut pas évoquer des projets qui engagent la future municipalité.
- Il est rappelé que tout parent peut demander un rendez-vous à l'enseignant de son enfant.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 20 février 2020 et le 15 juin 2020.

Le Conseil d'école est levé à 20 heures.

La secrétaire de séance : Mme Rivet

La présidente du conseil d'école : Mme Dumas